

Le «Luxembourgeois» ne s'entendait qu'en un seul point avec les annexionnistes belges : dans l'adversité commune contre la maison souveraine des Nassau. *) Que cette adversité ait favorisé l'emploi de moyens dépassant parfois toute mesure, n'est explicable que par les circonstances dramatiques du moment.

Dans leurs efforts, poursuivis avec une entière bonne foi, Schroell et son ami Siégen (1885 - 1953) furent en contact plus ou moins intime avec un groupe de personnalités dont il y a lieu de retenir quelques noms : Alphonse Steinès, président de l'Oeuvre des Soldats luxembourgeois engagés volontaires au service de la France ; le comte de Fels, président de la section luxembourgeoise de l'Idée française à l'Etranger, propriétaire de la «Revue de Paris», personnalité de qui les «ancêtres» luxembourgeois peuvent peut-être faire sourire, mais qui n'en méritait pas moins bien du Luxembourg ; l'historien Frantz Funck-Bretano (v. fasc. XI) ; Tony Pammers, l'homme de la revue «France - Luxembourg» — «dont le nom seul est un programme» (11) ; Ernest Lamort (v. fasc. IV p. 566), co-signataire du rapport sur la question luxembourgeoise élaboré pour Georges Mandel, (11bis) Paul Fleisch, fondateur du Comité franco-luxembourgeois ; Emile Etienne, futur directeur de la Fédération des Industriels Luxembourgeois et porte-parole des étudiants luxembourgeois immatriculés aux universités suisses, etc.

L'argument suprême, invoqué par les partisans de la «solution française» était celui-ci : Du point de vue économique, seule la France pouvait garantir un avenir profitable au Grand-Duché. Les faits ont démontré que notre pays a pu se développer d'une façon encourageante au sein de l'Union Economique conclue avec la Belgique. Mais au temps qui nous occupe, l'immense majorité des milieux intéressés était persuadée du contraire. Aussi les journaux de Paul Schroell crièrent-ils victoire lorsque, des 11 membres qui composaient la Commission instituée par le gouvernement luxembourgeois pour le conseiller dans la recherche d'une nouvelle orientation économique, tous, sauf 1, se prononcèrent pour l'union économique avec la France.

Grande fut la déception des Luxembourgeois de Paris, lorsque le gouvernement français, se sentant lié par la parole donnée en 1917 par Ribot au gouvernement de Broqueville à la suite de l'héroïque attitude de l'armée belge en Flandre, crut devoir s'abstenir de toute manifestation en faveur d'un rapprochement entre la France et le Luxembourg.

A la suite de la grande réunion qui eut lieu le 3. 11. 1918 au «Globe», Bd de Strasbourg, une délégation dont Paul Schroell, devait se rendre auprès de Pichon, Ministre des Affaires Etrangères, pour lui remettre le texte de la résolution adoptée par acclamation en ladite réunion. En lisant les passages qui suivent, on comprendra pourquoi les milieux autorisés du Quai d'Orsay se récusèrent et pourquoi ce ne fut qu'un simple chef de bureau qui reçut la délégation. Et encore ce fonctionnaire crut-il bien faire en recommandant aux délégués luxembourgeois de la prudence ... beaucoup de prudence !

*) Cf. entre autres l'article retentissant paru au «Correspondant» du 25. 11. 1917 sous la signature «Un grand-ducal» derrière laquelle se cachait sûrement une personnalité de rang.